

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	OUIBUS
Raison sociale de l'entreprise	OUIBUS
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Pièce jointe n °3 : Autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier au moyen de véhicules motorisés
Département d'établissement de l'entreprise	Val-de-Marne (94)

Liaison déclarée	
<p>S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré</p> <ul style="list-style-type: none">• Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés• Diminution de temps de parcours d'au moins 10%• Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarées	

¹ « Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

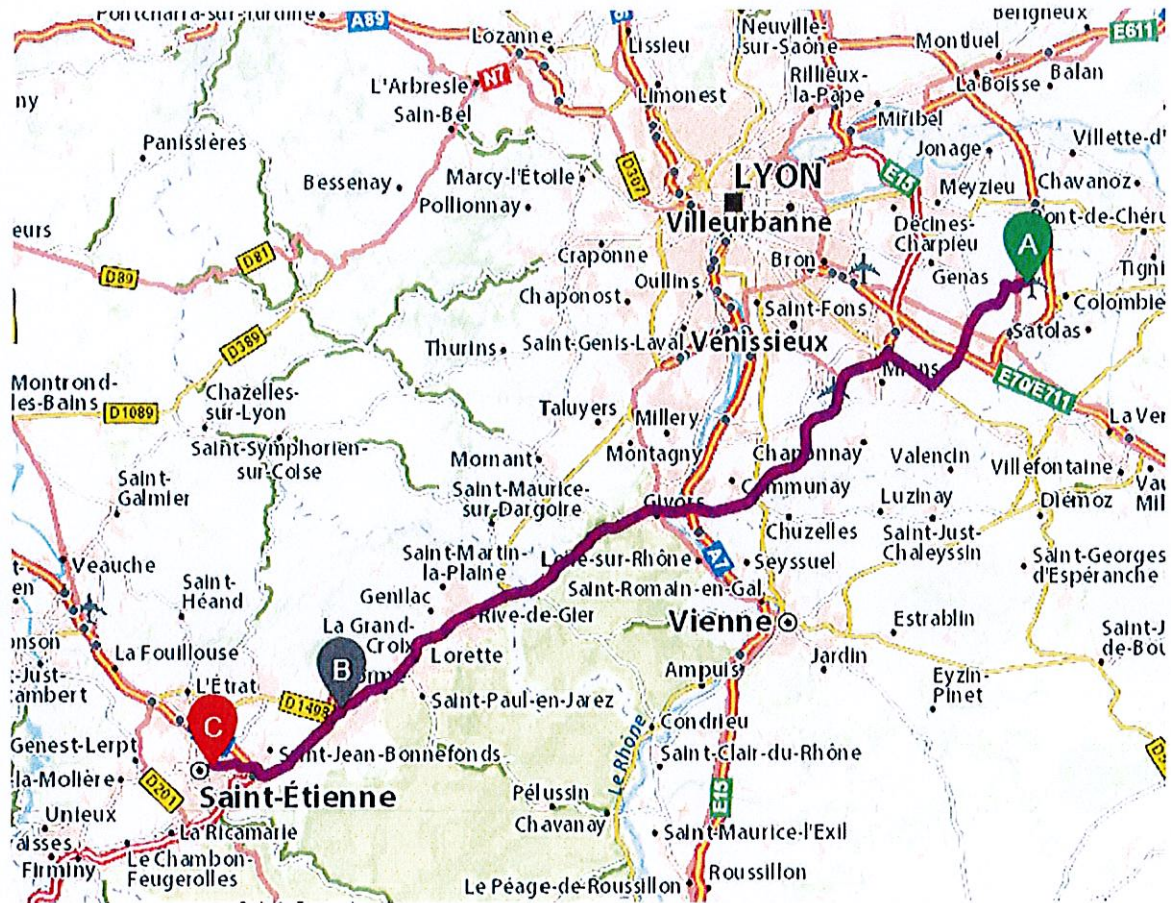
Origine² de la liaison <i>(adresse précise du point de d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	COLOMBIER - SAUGNIEU Aéroport Lyon Saint Exupéry, Terminal 1 Hall A, RDC 69 125, Colombier - Saugnieu 45.719095, 5.079539
Destination³ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	SAINT-ETIENNE 24 rue Constant Milleret, 42000 Saint-Etienne 45.442693, 4.401889
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du (des) fichier(s) : Itinéraire envisagé entre Colombier-Saugnieu <> Saint-Etienne
Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i>	Entre 01h15min et 01h30min
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du (des) fichier(s) : Fréquence de passage et offre proposée entre Colombier-Saugnieu <> Saint-Etienne

² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

Pièce jointe n°1

Itinéraire envisagé entre Colombier-Saugnieu <-> Saint-Etienne via Saint-Chamond



Pièce jointe n°2 : Fréquences de passage

COLOMBIER-SAUGNIEU <> SAINT-ÉTIENNE via Saint-Chamond

- Sens Colombier-Saugnieu > Saint-Étienne

		Trajets quotidiens				
COLOMBIER-SAUGNIEU Départ Aéroport Lyon-Saint-Exupéry	05h30	09h30	12h30	16h30	21h00	
SAINT-CHAMOND Passage Bvd François Delay	06h20 / 06h25	10h20 / 10h25	13h20 / 13h25	17h20 / 17h25	21h50 / 21h55	
SAINT-ÉTIENNE Arrivée Rue Constant Milleret	06h45	10h45	13h45	17h45	22h15	
OFFRE PAR TRAJET	1 car 57 places	1 car 57 places	1 car 57 places	1 car 57 places	1 car 57 places	

- Sens Saint-Étienne > Colombier-Saugnieu

		Trajets quotidiens				
SAINT-ÉTIENNE Départ Rue Constant Milleret	04h00	07h00	11h00	14h45	18h15	
SAINT-CHAMOND Passage Bvd François Delay	04h20 / 04h25	07h20 / 07h25	11h20 / 11h25	15h05 / 15h10	18h35 / 18h40	
COLOMBIER-SAUGNIEU Arrivée Aéroport Lyon-Saint-Exupéry	05h15	08h30	12h15	16h00	19h30	
OFFRE PAR TRAJET	1 car 57 places	1 car 57 places	1 car 57 places	1 car 57 places	1 car 57 places	